



Réunion du Mercredi 30 Mars 2022

Présents : Messieurs Jean Luc BIDART (Pdt), Philippe DUPIN Christian LABORDE, Robert RITTIMANN.

Excusé :

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs pour les 2 dernières rencontres.

U13

La Commission précise que toutes les demandes de modifications de date des rencontres **doivent être motivées et pas simplement au motif d'accord entre les clubs**. Les demandes doivent se faire au plus tard le mercredi 14H (réunion de la Commission du Foot Animation) précédant la date du match et **comportant l'accord du club adverse**. Ces demandes doivent être faites **par Footclubs**.

Au vu des feuilles de matchs FMI U13 où les remplaçants sont toujours généralement notés « N'a pas participé », tous les joueurs inscrits sur la feuille de match seront susceptibles d'avoir participé (information faite aux clubs par courriel le 2 février 2022)

La Commission, rappelle que l'établissement d'une feuille de match (FMI ou papier) est obligatoire AVANT le début de chaque rencontre. La Commission donnera match perdu par pénalité aux équipes qui n'auraient pas fourni de tablette ou de feuille de match papier de substitution en cas de non fonctionnement de celle-ci. (Art.17 des règlements sportifs du district).

DIVISION 1

Courriers

- **US CENON (511449)** du 27 mars 2022 : courriel concernant sa rencontre contre Union St Jean sur l'arbitrage et les faits de jeux.
 - ✓ Concernant le choix de l'arbitrage la Commission précise que les 2 clubs présentent un arbitre et celui-ci est désigné par tirage au sort et qu'il n'est pas automatiquement issu du club recevant
 - ✓ Concernant la désignation d'un arbitre officiel vous avez toujours la possibilité de faire vous-même cette demande si vous le jugez nécessaire auprès de la Commission Départementale de l'Arbitrage
 - ✓ La Commission précise que la personne désignée sur la feuille de match comme assistant de votre club est un joueur inscrit sur la feuille de match comme prévu par les règlements **et non un adulte comme indiqué sur votre courriel**.
 - ✓ Les faits de jeu que vous relatez n'ont fait l'objet d'aucune remarque sur la feuille de matchs, la Commission précise que pour l'appréciation des faits, les déclarations des personnes assurant une fonction officielle aux moments des faits sont retenues jusqu'à preuve du contraire.



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2021/2022

U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
26 mars 2022	A	24354127	VILLENAVE J 1	500440	FMI transmise HORS DELAI- Art.17 (21.03.22)	40€
26 mars 2022	C	24354214	GRAVES FC 1	563803	FMI transmise HORS DELAI- Art.17 (21.03.22)	40€

DIVISION 2

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi par courriel sous 48H)

2^{ème} rappel feuille de match du 19 mars 2022

- Match 24354389 AMBARESIENNE ES 2 / PESSAC ALOUETTE FC 1 Poule C

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
26 mars 2022	B	24354348	UNION ST BRUNO 1	544160	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
26 mars 2022	C	24354393	COQ ROUGES BDX 1	505598	FMI transmise HORS DELAI- Art.17 (21.03.22)	40€
12 mars 2022	A	24354295	BASTIDIENNE SC 1	500057	Feuille de match en retard (25.03)	40€

- *Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde

DIVISION 3

Courriers

- FC LOUBESIEN (505554) du 30 mars 2022 : courriel concernant son forfait général pour la suite des compétitions au motif que le niveau pour les enfants est trop élevé

La Commission regrette votre décision mais précise que le maintien dans cette division après les brassages n'est que le résultat de votre parcours et votre classement. La Commission valide votre forfait général (les points et buts des rencontres déjà jouées sont annulés car avant les 3 dernières rencontres)

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
26 mars 2022	D	24368387	ARTIGUAISE US 2	580706	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
	B	24368297	LOUBESIEN FC 1	505554	Forfait général volontaire du club	100€

- *Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde

DIVISION 4

R.A.S



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2021/2022

U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

DIVISION 5

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi par courriel sous 48H)

1^{er} rappel feuille de match du 26 mars 2022

- Match 24368679 PUGNACAISE AS 1 / ST DENIS DE PILE US 2 Poule C (feuille incomplète)
- Match 24368771 VAILLANTE CAUDROT ENT 2 / LA BREDE FC 4 Poule D

3^{ème} rappel feuille de match du 12 mars 2022

- Match 24368671 LIBOURNE ROUGES 1 / ST DENIS DE PILE US 2 Poule B

Courriers

- **FC COMMUNES DU CREONNAIS (549494)** du 25 mars 2022 : courriel concernant sa demande de report refusée par la Commission

La Commission maintient la rencontre au 26 mars et valide le forfait de votre équipe

- **JS TEICHOISE (505644)** du 25 mars 2022 : courriel concernant sa demande de report

La Commission maintient la rencontre au 26 mars et valide le forfait de votre équipe

- **FC CŒUR MEDOC ATLANTIQUE (582232)** du 25 mars 2022 : courriel concernant son forfait pour cause COVID et blessés

La Commission vous remercie et valide le forfait de votre équipe

- **ST SEURIN JUNIOR CLUB (552606)** du 27 mars 2022 : courriel concernant sa demande de report pour cause de COVID

En fonction des éléments d'explications fournis à la demande de la commission, la rencontre est reportée au samedi 2 avril sur le terrain de St Seurin Junior.

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
26 mars 2022	A	24368635	LE TEICH JS 3	505644	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	C	24368726	FC CŒUR MEDOC ATL 3	582232	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	D	24368769	CREONNAIS FC 2	549494	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	B	24368387	PUGNACAISE AS 1	544938	Feuille de match mal remplie/non conforme	10€
12 mars 2022	B	24368671	LIBOURNE ROUGES 1	518683	Feuille de match en retard (+15 jours)	80€

DIVISION 6

Courriers

- **US FARGUAISE (519713)** du 25 mars 2022 : courriel déclarant forfait pour motif « trop d'absents tant au niveau des joueurs que de l'encadrement »

La Commission vous remercie et valide le forfait de votre équipe

- **AS ST AUBIN DE MEDOC (520874)** du 25 mars 2022 : courriel déclarant forfait par manque d'effectif

La Commission vous remercie et valide le forfait de votre équipe

- **ET S EYSINAISE (505760)** du 25 mars 2022 : courriel déclarant forfait par manque d'effectif

La Commission vous remercie et valide le forfait de votre équipe



DISTRICT DE LA GIRONDE FOOTBALL

Procès-verbal de la Saison 2021/2022

U13

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION ET A EFFECTIF REDUIT

- **CA SALLOIS (531514)** du 26 mars 2022 : courriel déclarant forfait suite à plusieurs malades
La Commission vous remercie et valide le forfait de votre équipe
- **FC BELIN BELIET (505681)** du 26 mars 2022 : courriel déclarant forfait par manque d'effectif
La Commission vous remercie et valide le forfait de votre équipe

Décisions administratives

Date	Poule	Match	ÉQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
26 mars 2022	A	24368814	ST AUBIN MEDOC AS 2	520874	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	C	24368934	EYSINAISE ES 5	505760	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	B	24368888	SALLOIS CA 2	531514	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	B	24368890	BELIN BELIET FC 3	505681	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	G	24369116	FARGUES US ENT 2	519713	Forfait match (1er et 2ème)	40€
	B	24368892	STE HELENE CA ENT 1	501540	FMI transmise HORS DELAI- Art.17 (22.03.22)	40€

**Tarifs et Amendes 2021/2022 du district de la Gironde*

Jean-Luc BIDART
Président de la Commission Football Animation
et à effectif réduit

Philippe DUPIN
Secrétaire de la commission